

RSA, Prime d'activité

Votre déclaration de ressources préremplie, vérifiez, complétez et validez-là !

Certaines de vos ressources correspondent au Montant Net Social (salaires, primes, indemnités journalières de sécurité sociale, pensions d'invalidité ou de retraite...) et sont déjà pré-complétées.

Vérifiez et validez les montants préremplis, qui correspondent au Montant net social. Attention, il ne s'agit pas du montant que vous recevez sur votre compte bancaire.

Complétez ensuite votre déclaration si vous avez d'autres ressources (pensions alimentaires, revenus de travailleurs indépendants...).